

- Horodateurs (possibilité de payer par l'application ParkingPay et TWINT)
- Lieux touristiques (possibilité de payer par carte de crédit, par PPay et TWINT)
- Gare CFF Boudry (location d'une place de parc à la semaine ou au mois)

- 1 Parc du Château au Pré Zimmermann (45 places)
- 2 Areuse Gare (15 places)
- **3** Centre (45 places)

- 4 Collège de Vauvilliers (40 places)
- 5 Plage (70 places)
- **6** Chanet (29)



Selon le règlement communal relatif au stationnement du 24 juin 2019, les titulaires d'un abonnement général ou d'un abonnement Onde Verte, annuel ou mensuel, valable pour au moins deux zones ont le droit de stationner gratuitement sur le parking « P+R » à Areuse Gare.